

Une pétition contre la mutation d'une Atsem

Vendredi 5 juillet, des parents de l'école Camille-Claudiel de Saint-Martin-des-Champs, ont protesté contre la mutation d'une agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (Atsem).

Cinq parents élus au conseil d'école Camille-Claudiel, de Saint-Martin-Des-Champs ont présenté, vendredi 5 juillet, une pétition aux autres parents. Les cinq mamans élues ne sont pas d'accord avec la façon dont une agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (Atsem), a été mutée à la veille des vacances scolaires vers une autre école. « **Christine Ahariz est la plus ancienne Atsem de l'école. En vingt ans d'exercice professionnel, il n'y a jamais eu aucun problème avec elle. Récemment, des collègues se sont plaints d'elle dans leur relationnel. Nous comprenons qu'un problème doit se régler. Mais la méthode employée nous choque** », s'indigne Amélie Gaillot.

En arrêt de travail après l'annonce

En effet, selon les parents élus, les différentes personnes concernées ont été convoquées à la mairie d'Avranches, pour un entretien individuel, pourtant Christine Ahariz a appris sa mutation vers une autre école. Sous le choc, elle était en arrêt de travail vendredi 5 juillet, alors que les enfants voulaient lui souhaiter de bonnes vacances. « **Elle ne comprend pas que rien a été fait pour tenter d'apaiser cette situation. Il n'y a pas eu de tentative de conciliation, pas de médiation. Plus que le fond du problème, c'est la méthode qui nous choque. Nous n'avons eu aucun retour de la mairie d'Avranches** ». Les parents élus ont exprimé le souhait d'être reçus par la mairie, mais aussi que la mutation soit annulée et qu'une tentative de conciliation soit réalisée. « **Christine Ahariz a pendant ces vingt années aidé beaucoup de personnes à intégrer l'école. Les enfants y sont très attachés et les professeurs aussi. Annoncer une telle décision la veille des vacances d'été, c'est incompréhensible.** »

Un problème qui n'en est pas un, pour le service de ressources humaines de la mairie d'Avranches. « **Son lieu de travail change dans le cadre d'une réorganisation générale des postes d'Atsem et agents polyvalents des écoles. La Ville d'Avranches est à l'initiative de cette réorganisation afin de répondre à des enjeux de fonctionnement dont elle a la responsabilité. Toutes les écoles d'Avranches sont concernées. À la rentrée 2024, six agents sont concernés par cette mobilité interne qui encourage la polyvalence, les échanges de pratique, la cohésion des équipes, lesquelles interviennent sur plusieurs sites et remplacent si besoin des postes vacants** », indique le service.



Angélique Bienassis, Anaïs Pasquette, Fanny Vazquez, Amélie Gaillot et Sophie Chéri, élus au conseil de l'école Camille-Claudé, s'élèvent contre la façon de muter une ATSEM vers une autre école. Ouest-France